

B05-S06

COL DE LA BAISSE

Type : Aller-Retour // Distance : 12,2 km (A/R)
Durée : 5h25 (A/R) // Dénivelé : 1000 m



SITUATION / DÉPART / PARKING

La Tour-en-Maurienne / Le Châtel / Chef-lieu /
Parking devant la mairie

PARCOURS

Sentier en Aller-Retour

1 **Le Châtel Chef-lieu** - À la mairie, suivre la route D77 à gauche en direction du restaurant "Chez Grange". En face du restaurant, quitter la D77 et prendre la ruelle qui monte à gauche (au niveau d'un gros platane) dans le hameau du Rieu Salomon.

2 **Rieu Salomon** - Au niveau du ruisseau, quitter les rues du hameau et prendre la piste qui monte vers le village de Saint-Jacques. Attention, à partir de ce point, le dénivelé jusqu'au Col de la Basse sera assez important (environ 1000 m de dénivelé), avec des portions parfois raides.

3 **Les Barmettes** - Au croisement avec le sentier botanique (B05), suivre la piste du S06 en prenant à gauche dans le virage. Durant la montée jusqu'au village de La Ville vous surplomberez la vallée avec de beaux points de vue.

4 **La Pierre** - Continuer sur la piste au croisement en prenant à droite dans le virage.

5 **La Ville** - Vous êtes arrivés au premier village de La Ville. En prenant le chemin à droite, vous pouvez aller découvrir ce petit hameau. Pour continuer sur le sentier S06 et monter vers le village de Saint-Jacques, continuer tout droit sur la même piste.

6 **Les Fontanettes** - Rester sur la piste pour rejoindre Saint-Jacques. En tournant à gauche, vous pouvez également monter directement vers le village de Montbéranger (sans passer par Saint-Jacques).

7 **Saint-Jacques** - Au niveau de la chapelle de Saint-Jacques (point de vue sur Saint-Jean-de-Maurienne et les Aiguilles d'Arves), tourner à gauche au croisement pour rejoindre le dernier village de Montbéranger. Le village de Saint-Jacques est lui sur votre droite (sentier S07).



Chapelle à Saint-Jacques

8 **Montbéranger** - A l'entrée du village de Montbéranger, continuer sur la piste pour contourner le hameau et monter en direction du Col de la Basse par la forêt des Ulliettes.

9 **Les Ulliettes** - Bifurquer à gauche au croisement dans la forêt.

10 **Col de la Basse** - Arrivé au Col de la Basse, si vous en avez encore "sous le pied", vous avez la possibilité de continuer en alpage jusqu'au chalet de l'Alpettaz (sentier B03). Pour le retour à Le Châtel, revenez sur vos pas de l'aller.

A VOIR / A SAVOIR

Belle piste forestière en direction du Col de la Basse qui fait le tour des petits villages typiques de Le Châtel : La Ville, Saint-Jacques et Montbéranger. Cette randonnée présente quelques portions un peu raides (plutôt destinées à un public entraîné), mais vous offrira de nombreux points de vue surplombants Saint-Jean-de-Maurienne et les sommets de la vallée de l'Arvan comme les emblématiques Aiguilles d'Arves.

